



CHRISTOPHE BORTELS

Jean-Philippe Altenloh
 Entrepreneur de pompes funèbres

Jean-Philippe Altenloh n'est pas issu d'une famille d'entrepreneurs de pompes funèbres. C'est un peu "par hasard" qu'il a atterri dans ce métier particulier. A l'âge de 20 ans, alors qu'il envisage d'entreprendre des études de comédien au conservatoire, il désire conduire un corbillard. "Ce n'est pas une voiture banale. Maintenant, c'est vrai qu'ils sont banalisés. On prend des breaks, et on en fait des corbillards. Moi, j'aime encore ces belles américaines, ancien modèle, qui ont de la gueule, qui ont de l'allure et qui ne font pas de bruit quand vous les voyez arriver." Jean-Philippe, en parallèle de ses études de comédien, travaille alors, comme étudiant, pour le patron d'une entreprise de pompes funèbres pendant les vacances...

Plus tard, alors qu'il se consacre à sa carrière théâtrale, le même patron revient vers lui. "Il m'a proposé un job, non plus comme chauffeur, mais comme chargé de relations auprès des familles." Sans pour autant abandonner son métier de comédien, Jean-Philippe accepte. "C'est une idée qui peut paraître un peu lugubre, mais moi, j'aime l'ambiance des enterrements. Je trouve que ce sont encore les rares moments où les gens se tiennent correctement, où il y a un certain cérémonial. Et au théâtre, il y a aussi des rites." Jean-Philippe devient alors le bras droit du patron et travaille pour la même entreprise pendant 25 ans. Il acquiert une solide expérience dans le domaine funéraire, avec, à son actif, l'organisation de près de 5 000 enterrements. Au bout d'un certain nombre d'années, lui vient l'envie de voler de ses propres ailes. "On s'est senti un peu coincés dans les initiatives qu'on voulait prendre. C'est nous qui rencontrions les gens, et l'entreprise pour laquelle nous travaillions était un peu sclérosée." Et début 2010, Jean-Philippe et Charles Greindl – qui l'a rejoint plus tard dans la même entreprise – décident de fonder leur propre entreprise de pompes funèbres (Altenloh&Greindl). Pour l'un et l'autre, c'est l'accomplissement d'une réelle vocation. "Pas qu'on ait toujours rêvé de faire ce métier. Mais dans le sens de "suivre sa voie", "de faire ce pour quoi on est fait". Il y a une révélation." Ce qui leur plaît dans le métier, ce n'est évidemment pas de "se lever tous les matins en se disant qu'on va voir toute la tristesse du monde", mais de rencontrer les gens et de répondre à leur problème. Jean-Philippe s'intéresse d'autant plus aux gens de part son autre vocation : celle de comédien. "J'aime voir où ils vivent. Je m'intéresse à la manière dont les gens réagissent pour coller au plus près de leur sensibilité... et le monde du deuil, de la mort est un champ d'observation idéal aussi pour un comédien." Aujourd'hui, Jean-Philippe a moins de temps à consacrer au théâtre. "On est vraiment à 300 % dedans maintenant que nous avons créé notre entreprise."

Un métier pas si funèbre

❖ Confrontée au deuil d'un proche, une famille fait souvent appel à un entrepreneur de pompes funèbres pour organiser les funérailles. L'heure est venue de démystifier un métier enfermé dans les clichés.

Reportage Stéphanie Grofils

Reportage photo Christophe Bortels

TROIS HEURES DU MATIN. Le téléphone sonne : monsieur François Dupont (nom d'emprunt) est décédé. Dès qu'il a décroché, Jean-Philippe Altenloh, entrepreneur de pompes funèbres, prend en main l'organisation des funérailles. C'est lui qui va servir de guide à la famille du défunt pendant toute cette période. D'une voix rassurante, il pose quelques questions concrètes : le milieu du décès, l'identité du défunt, "faut-il envoyer quelqu'un pour la toilette ?"... Il fixe rapidement un rendez-vous avec la famille pour l'organisation pratique des obsèques. Le premier entretien a généralement lieu au domicile du défunt et/ou des proches. Jean-Philippe arrive avec, dans une mallette, toute la documentation nécessaire. Il peut aussi n'être muni que d'un stylo, et avoir tout en tête. Face à lui, des personnes en deuil qui ne savent parfois pas du tout ce qu'elles souhaitent : un service religieux ? Une inhumation ? Une crémation ? "On peut être confronté à des gens complètement désespérés. C'est notre rôle de les assister." Il s'agit pour l'entrepreneur de pompes funèbres de s'adapter aux sensibilités et au caractère des personnes, à la mentalité de la famille, ses traditions... "Il y a une période d'apprivoisement, de climat de confiance qui s'installe. Et pour ça, c'est vraiment un métier très enrichissant." Si un service religieux est souhaité, Jean-Philippe prend aussitôt contact avec le clergé, et fixe le jour et l'heure de la cérémonie. Pour une incinération, avec ou sans service religieux, l'entrepreneur contacte directement le personnel du crématorium.

Il oriente ensuite les familles dans le choix du cercueil qui repose sur une question d'esthétique et de budget. Le coût d'un cercueil peut varier de 800-900 euros à 3 500-4 000 euros. "Une famille qui a un magnifique caveau, où des cercueils sont exposés durant des années, fera le choix d'un cercueil bien massif. Il en faut pour tous les goûts et tous les budgets." Il va de soi qu'en cas d'incinération, la famille optera pour un cercueil très simple, puisque destiné à être incinéré dans un four. "Ça ne sert à rien de fournir un cercueil en acajou massif."

De fil en aiguille, il inscrit les choix des proches du défunt sur un bon de commande qui reprend tout en détail : le faire-part, les couronnes, le coussin... A la fin de l'entretien, la famille sait exactement, au centième d'euro près, ce que les funérailles lui coûteront. "Les proches peuvent évidemment demander 24 heures de réflexion..." Car le prix des funérailles peut varier de 1 500-2 000 euros à 10 000-15 000 euros, si on a, par exemple, une concession à acheter (environ 500 euros). Jean-

Philippe prend ensuite un soin particulier à rédiger l'annonce nécrologique avec la famille. "Qui est la personne la plus âgée ?" Son nom ouvrira l'annonce qui fait part du décès. Et Jean-Philippe transmettra le texte au journal pour la publication de l'avis nécrologique.

L'entrepreneur de pompes funèbres s'occupe également de toutes les démarches administratives. Muni de la déclaration de décès signée par le médecin, du carnet de mariage – si la personne était mariée – et de la carte d'identité du défunt, Jean-Philippe se rend à l'état civil (de la commune où la personne est décédée). Il déclare au bureau des décès l'identité du défunt, le lieu du décès, et remplit une demande d'incinération ou d'inhumation. "Vous pouvez signer l'acte 964", indique le fonctionnaire communal, en présentant à Jean-Philippe le registre des actes de décès de l'année en cours. "Nous avons donc une incinération, avec dispersion des cendres. La pose des scellés est prévue demain, à 14h30, en présence de la famille", confirme-t-il avant de remettre à l'entrepreneur de pompes funèbres le permis d'incinérer et les extraits d'acte de décès officiels, dont les proches auront besoin pour remettre aux différents organismes (mutuelle, pensions...) et pour la succession. Jean-Philippe paie éventuellement une quittance pour la pose des scellés, certaines communes demandant une taxe.

"J'aime beaucoup les cérémonies au cimetière. Le cimetière est un endroit qui est en soi très cérémoniel. Quand on arrive avec un cercueil devant une tombe, il y a quelque chose qui se passe. L'émotion est concentrée sur un moment plus court et qui sera sans doute plus intense."

En 24 heures de la vie d'un entrepreneur de pompes funèbres, les trois-quarts sont de l'imprévisible. Une famille peut annoncer un décès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



L'entrepreneur de pompes funèbres doit, enfin, s'atteler à l'organisation pratique des obsèques, selon un timing précis. *"Il ne s'agit pas d'arriver en retard à l'église ou à un rendez-vous."* Pour le jour des funérailles, il a fait venir un corbillard et fourni un cercueil. Au dépôt mortuaire, ou au domicile, Jean-Philippe assiste la mise en bière. Il n'y a pas spécialement de rituel. Et la famille n'assiste généralement pas au déplacement du corps dans le cercueil, la mise en bière proprement dite. Jean-Philippe se fait aider du maître de cérémonie et d'un agent communal.

Le corps de Françoise Lambert (autre nom d'emprunt) est destiné à la mise en caveau. Il n'est dès lors pas placé directement dans le cercueil, mais dans une enveloppe en zinc qui est ensuite placée dans le cercueil. Le maître de cérémonie se prépare à souder le couvercle en zinc. Pendant que le fer chauffe, il étend, à l'aide d'un pinceau, de l'esprit de sel (acide chlorhydrique) sur le contour du couvercle, pour que la soudure adhère et tienne bien. Une précaution d'hygiène, destinée aux cercueils mis en caveau – qui restent des années à l'air libre – ou au transport par avion, pour éviter tout incident désagréable.

Jean-Philippe tient le couvercle, et le maître de cérémonie s'empare d'une barre de plomb pour procéder à la soudure à chaud. Il fait fondre le plomb sur tout le pourtour du second cercueil et y soude le couvercle, en zinc également. Le corps de la défunte repose ainsi dans une boîte étanche, à l'intérieur du cercueil en bois peint. Lorsque la soudure est terminée, l'équipe place par-dessus le couvercle du cercueil (en bois) et le visse.

Le corbillard est arrivé. Sur le cercueil, il ne reste plus qu'à clouer, bien droite, la croix qui symbolise la foi de la défunte et de sa famille. Le cercueil est prêt. Jean-Philippe ouvre la porte du dépôt mortuaire et accueille le chauffeur du corbillard. Ensemble, avec le maître de cérémonie, habillé en jaquette, et l'agent communal, ils soulèvent le cercueil et le portent jusqu'à la longue voiture grise qui ouvre ses portes arrières pour l'accueillir. C'est la levée du corps.

Jean-Philippe ajuste la couronne de fleurs sur le corbillard, et prend sa voiture pour devancer le convoi. *"Ah!, oui, les souvenirs."* Il fait un saut rapide chez l'imprimeur et vérifie la qualité d'impression des petits livrets que la famille offrira aux personnes venues rendre hommage à leur mère ou grand-mère.

Au domicile de la fille de la défunte, la famille affine sa toilette sombre, et, sur le pas de la porte, salue les uns et les autres de brèves et tendres accolades. Jean-Philippe leur

présente ses condoléances, les rassure. Il leur explique une dernière fois, posément, le déroulement des obsèques. Le corbillard arrive lentement, et Jean-Philippe assiste les membres de la famille pour constituer, dans la sérénité, le cortège funèbre jusqu'à l'église. L'entrepreneur de pompes funèbres est surtout présent pour accompagner la famille et veiller au bon déroulement de la cérémonie.

Un entrepreneur de pompes funèbres n'a finalement rien à voir avec l'idée stéréotypée que l'on peut se faire d'un "croque-mort" : maigre au teint blafard et aux dents pourries. Une image – véhiculée par "Lucky Luke" – bien dépassée. C'est un métier avant

tout de contact, de relations humaines. Le quotidien de Jean-Philippe et de ses collaborateurs dans l'entreprise de pompes funèbres (lire par ailleurs), c'est aussi le plaisir de découvrir les gens, de parler avec eux. *"On rencontre toutes sortes de personnes, de la famille la plus modeste jusqu'aux plus hautes sphères de la société. Et c'est ça qui fait qu'on est content d'aller travailler tous les jours. C'est tout le temps différent."* Et la reconnaissance de leurs compétences et de leur service est une grande satisfaction. *"Quand les gens expriment leur reconnaissance avec des termes comme "professionnalisme", "délicatesse", ça fait très plaisir. Pour nous, c'est mission accomplie."*

"C'est un métier comme un autre. Comme un avocat ou une psychologue assiste une personne qui a des problèmes, j'accompagne les familles dans l'organisation de funérailles et dans le deuil."

Épinglé

Tendances. Les gens sont attachés à leurs habitudes et aux traditions. Mais le domaine funéraire, s'il évolue lentement, ne résiste pas aux modes. Ce qui rend le travail de l'entrepreneur de pompes funèbres très peu monotone. "Tout s'organise selon les choix et les désirs des uns et des autres. Notre boulot, c'est de coller au plus près aux souhaits des familles, jusque dans la présentation d'un faire-part, par exemple. Et même si la demande peut paraître complètement originale, on tâchera de la satisfaire. C'est ça qui est intéressant, c'est ça qui fait évoluer les choses dans l'organisation de funérailles." C'est souvent dans le choix du cercueil que se marquent les tendances. Jean-Philippe a déjà rencontré des familles qui avaient une fibre très écologiste et qui ont demandé un cercueil "écologique" en saule tressé. "Non seulement le cercueil présente

assez bien, mais d'un point de vue écologique, c'est intéressant, car il ne faut pas abattre d'arbres : le cercueil est fabriqué à partir de rejets des taillis des arbres." Et le problème de l'étanchéité est rapidement résolu en plaçant le corps du défunt dans une housse qui enveloppe complètement le corps, avant d'être placé dans le cercueil. "On veut respecter la tradition, mais on aime faire en sorte que les choses bougent un peu. On peut donner une impulsion." Il existe aujourd'hui des designers de meubles qui se lancent dans le funéraire. Le designer "Maat", par exemple, a dessiné une ligne de cercueils sobre, simple et moderne. L'entrepreneur de pompes funèbres doit parfois faire preuve de créativité, en proposant aux familles une gamme de cercueils qui sera adaptée à leurs goûts, leurs us et coutumes... (St. G.)

"La notion de tabou concernant la mort s'estompe, s'atténue. Internet aide beaucoup à cela, et c'est tant mieux. Les gens qui exercent ce métier changent aussi, ce sont des gens qui font autre chose...", conclut Jean-Philippe Altenloh.

+ Les "plus" de Momento

À L'ÉPOQUE

Pompes funèbres

Avant l'apparition des entreprises de pompes funèbres (XIX^e-XX^e s.), les gens mouraient chez eux et c'était le menuisier qui fabriquait le cercueil, et s'occupait également de la mise en bière des défunts et de leur transport au cimetière. Aujourd'hui, les entreprises achètent en général les cercueils dans des fabriques.

LÉGENDE URBAINE

"Croque-mort"

Selon la légende, on croquait l'orteil du défunt pour vérifier qu'il était bien mort, d'où l'appellation. Mais l'étymologie donne à la forme verbale "croquer" le sens de "faire disparaître". Aujourd'hui, le terme appartient au langage populaire. *Source : Trésor de la Langue française informatisé.*

ÉTYMOLOGIE

"Mise en bière"

"Bière" : (sens vieilli) brancard, civière destinée au transport des morts et des blessés. Étymologie : terme emprunté à la langue germanique "bëra" qui signifie "civière" : planche sur laquelle on portait le mort. Le même mot désigna par la suite le cercueil de bois, sépulture des gens simples, opposé au sarcophage, sépulture des plus fortunés. *Source : Trésor de la Langue française informatisé.*

Copie destinée à cag@fune.be



CHRISTOPHE BORTELS



CHRISTOPHE BORTELS



CHRISTOPHE BORTELS



CHRISTOPHE BORTELS